

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret](#)[Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-57](#)[Item](#)[Marie Moret à Léon Desjardins, 22 juin 1896](#)

Marie Moret à Léon Desjardins, 22 juin 1896

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-57

Collation1 p. (174r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamillistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Léon Desjardins, 22 juin 1896, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46348>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[22 juin 1896](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Desjardins, Léon](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Description

RésuméEnvoie un chèque de 15,70 F pour la commande de 2 mètres de tulle pour voilettes.

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Vêtements](#)

Personnes citées [Offroy et Cie](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise Familistère
12 juin 1886

Monsieur L. Desgardins,

J'ai l'honneur de vous envoyer
ci joint un chèque N° 29926
valeur 10 fr. 40 cent. sur M^r
Opproy, Lignier et Cie Paris,
et vous prie de m'envoyer
en échange, franco, par
poste :

1 mètre de chacun des deux
tulle pour valottes dont
les échantillons sont ci-
jointes : soit 1 mètre à
9^{fr} 90^{cs} et 1 mètre à 8^{fr} 40^{cs}
à reporter 18.40

Report 18.40
Nante pour 0.30
Total 18.70
confirme au montant
du chèque.

Vous m'obligerez en
versant l'entier.
Bonne nuit et vous
prie, Monsieur, mes
parfaites civilités

Marie Gaden
au Familistère
Guise
(C. cuisine)